

Revue de presse

Journal : La Liberté

Date : 31 octobre 2025

La rénovation de l'Hôtel de l'Ange, combattue par un référendum, a été présentée à la population

Le projet d'hôtel divise à Cugy

« CHANTAL ROULEAU

Broye » L'avenir de l'Hôtel de l'Ange à Cugy ne laisse pas indifférent. Désormais propriété de la commune, le bâtiment doit être rénové. Le projet accepté par le parlement local est remis en cause par un référendum. La commune a organisé mercredi soir une soirée d'information en vue du vote du 30 novembre prochain. Une salle bien chargée (environ 150 personnes selon nos estimations) et les nombreuses prises de parole ont démontré l'intérêt de la population pour cet établissement situé au centre du village.

Pour rappel, l'hôtel a fermé en juin 2024 et a été acheté par

la commune pour 1,5 million de francs quelques mois plus tard, en septembre. Le Conseil général a accepté cette acquisition à 29 voix contre une. Après une présentation détaillée au législatif en avril, la rénovation pour 6,5 millions a été acceptée en juin dernier (25 voix contre 5). En août, un comité de citoyens a déposé une demande de référendum munie de 300 signatures.

Le projet, qui a été présenté en détail par le Conseil communal lors de la séance mercredi, prévoit une rénovation complète de l'ensemble du volume du bâtiment. Le rez-de-chaussée devrait accueillir un bistro d'une cinquantaine de places, une salle à manger



«Nous voulons maintenir cet établissement ouvert»

Bernard Grandgirard

de 40 à 50 places, ainsi qu'une grande salle pour plus de 100 convives. Au sous-sol, on trouverait notamment un caveau et un espace de stockage. A l'étage et dans les combles sont prévues 20 chambres d'hôtel. Trois fenêtres devraient être créées ainsi que des lucarnes dans le toit.

Prendre le temps

«Nous voulons maintenir cet établissement ouvert pour le bien de notre population. Le bâtiment datant de 1805 étant protégé, nous devons le rénover de façon efficace et fonctionnelle. Nous avons opté pour la variante qui permettra, selon nos études, de rendre cet établissement rentable», a

souligné le syndic Bernard Grandgirard.

La présentation de la commune a été appuyée par une intervention de Marie Cornuz, conseillère en gestion dans le domaine de la restauration, du tourisme et de l'hôtellerie ainsi que de Pierre-Alain Chuard, l'architecte qui a réalisé les plans. Le projet est en outre soutenu par l'Union fribourgeoise du tourisme ou encore la Communauté régionale de la Broye (Coreb). «Nous soutenons les projets hôteliers car il y a un besoin avéré dans la région. L'augmentation des infrastructures hôtelières aura un impact positif au niveau économique», précise Christel Losey Mosimann, secrétaire régionale de la Coreb.

A l'heure des questions, certains intervenants ont déploré le caractère unilatéral de la présentation, la parole n'ayant pas été donnée aux référendaires. D'autres ont questionné l'attractivité de Cugy pour y implanter un hôtel, ou encore se sont interrogés sur le réalisme des chiffres présentés. Membre du comité référendaire, la conseillère générale Vanessa Currat a assuré ne pas être contre l'Hôtel de l'Ange. «Nous estimons que le projet a été fait trop rapidement et qu'il est irréaliste. Nous souhaitons prendre plus de temps pour monter quelque chose de solide. Ce n'est pas un non à l'Hôtel de l'Ange, mais un non à ce crédit, à ce projet», souligne-t-elle. »